



Demande de mutation dans le cadre d'un cdi quels sont mes droits?

Par **Anne**, le **08/04/2011** à **14:25**

Bonjour,

Je suis depuis plusieurs mois en attente de la décision de ma DRH en regard de ma demande de mutation. Je souhaite déménager en dehors de la zone où j'interviens en tant que formatrice en CDI.

Dans mon contrat de travail, il est fait mention de départements principaux d'intervention mais aussi que je peux être amenée à intervenir sur tous les départements où la société pour laquelle je travaille intervient.

A la fin de mon contrat il est mentionné que je dois faire connaître à l'entreprise sans délai toute modification postérieure à son engagement qui pourrait intervenir dans son adresse.

Deux questions:

- Est-ce que la DRH peut revoir la durée de mon contrat de travail en cas de déménagement?
- Est-ce que je peux être licenciée en cas de déménagement?

Merci par avance pour votre réponse

Anne